

Le 19 janvier 2007

LE COMITÉ CONSULTATIF ONTARIEN DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Le Comité consultatif ontarien des technologies de la santé (CCOTS) est un guichet unique offrant des conseils au système de santé, y compris au ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD), concernant l'emploi et la distribution de nouvelles technologies de la santé et l'élimination des technologies désuètes.

Le mandat du CCOTS comporte les éléments suivants :

- examiner les technologies de la santé proposées dans le contexte de la pratique clinique existante;
- fournir des conseils et des recommandations au MSSLD, aux praticiens et au système de santé en général en se fondant sur une évaluation de la technologie systématique, objective et fondée sur les preuves et en tenant compte des aspects liés à l'économie, aux ressources humaines, à la réglementation et à l'éthique;
- créer un forum afin de maximiser les possibilités et de privilégier l'adoption et la diffusion de nouvelles technologies de la santé dont on juge qu'elles améliorent de manière significative les résultats cliniques des patients ou augmentent l'efficacité du système comparativement aux interventions existantes ou concurrentes;
- souligner les répercussions de la mise en œuvre de ses recommandations, y compris les conséquences pour le public, la société, les secteurs et les professions de la santé;
- fournir des conseils concernant l'évaluation sur le terrain des technologies jugées potentiellement utiles, mais pour lesquelles les preuves qualitatives existantes ne sont pas suffisantes pour justifier des investissements pluriannuels de millions de dollars;
- faire preuve de transparence concernant ses recommandations au système de santé de l'Ontario, de même que les analyses sur lesquelles ces recommandations sont fondées.

Le CCOTS :

- n'examine pas les produits pharmaceutiques ou les systèmes d'information et ne fait pas de recommandations à leur égard;
- n'effectue pas d'examens généraux de la prise en charge de maladies, mais examine plutôt l'intégration des technologies reliées à des maladies et à des états pathologiques précis;
- n'empiète pas sur le rôle important de l'innovation découlant des recherches dans le domaine de la santé.

Le CCOTS produit des bulletins électroniques contenant des renseignements sur les dernières recommandations du comité. Ils sont disponibles à l'adresse suivante :

http://www.health.gov.on.ca/english/providers/program/mas/bulletins/bul_mn.html (en anglais seulement).

Media Contacts

David Spencer
Bureau du ministre Smitherman
416 327-4320

Dan Strasbourg
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
416 314-6197

Also available in English

www.health.gov.on.ca/indexf.html.